

L'assainissement à Bussières, comment ça marche ?

Une majeure partie de notre village est raccordée au tout-à-l'égout. Les effluents sont collectés par un réseau gravitaire, puis pompés en 2 endroits par des postes de relevage (l'un aux Champs Fleuris, l'autre au Pont de Geneuille).

Les flux sont ensuite dirigés vers la station d'épuration de Cussey sur l'Ognon, opérée par le SIAC.

L'entretien des 3700 mètres de réseau souterrain ainsi que des deux postes de relevage est à la charge de la commune. Ce réseau connecte plus de 170 abonnés au service d'assainissement.

Le réseau est relativement ancien, et parfois bien abîmé. Une petite portion du village est encore en réseau de type "unitaire", où les eaux usées et les eaux de pluies sont mélangées. La commune fait actuellement réaliser une étude diagnostique complète du réseau et nous procéderons prochainement à des travaux de renouvellement des parties les plus abîmées.

Vérifions nos chéneaux et nos évacuations

Le traitement des effluents nous est **facturé au volume** : plus nous rejetons, plus nous payons.

La commune doit donc faire un effort important dans les années à venir sur la collecte des eaux usées.

En effet, nous recueillons trop d'*Eaux Claires Parasites* (ECP) : des eaux de pluie ou de ruissellement qui s'infiltrent dans notre réseau et augmentent considérablement les volumes envoyés en station d'épuration.

Chaque année, nous envoyons environ **40 000 m³ d'eaux usées**, soit l'équivalent de 16 piscines olympiques (50mx25mx2m) ! Dans l'idéal, nous ne devrions pas envoyer plus d'eaux usées que ce que le village consomme d'eau potable, à savoir environ 20 000 m³.

Il est donc demandé à tous les habitants de **vérifier leurs branchements** : votre toiture, l'évacuation des eaux de ruissellement de votre cour ou chemin, ne doivent pas être connectés au réseau d'eaux usées

Si vous constatez que c'est votre cas, merci de **contacter la mairie pour étudier ensemble la meilleure manière de corriger le raccordement.**

Les égouts ne sont pas une poubelle !

Lingettes, tampons et protections féminines, préservatifs, tubes cartons des rouleaux de papier toilette : ces objets sont très solides et **provoquent des pannes** dans les pompes de relevage.

Ne jetez jamais ces objets quotidiens dans la cuvette des WC : placez plutôt une petite poubelle à côté de vos toilettes !

La réparation d'une pompe de relevage, c'est plusieurs milliers d'euros, que nous payons tous.

Une règle très simple à respecter : dans les WC, uniquement de l'eau, vos petits besoins, et du papier WC !

Ne jetez rien de solide dans les WC et les égouts. Merci à toutes et tous pour ce petit effort qui sera profitable à tout le village.

Les produits chimiques (peintures, diluants, plâtres, enduits) doivent être apportés en déchetterie ; ne rejetez surtout pas ces produits chimiques, qui nuisent considérablement au bon fonctionnement de la station d'épuration. N'oubliez pas que tout finit par aller dans l'Ognon...

Mairie de Bussières

L'eau potable de notre village

Bussières dispose de sa propre source, située sur la colline le long de la route de Boulot.

Les 3 points de captage dits "Hauts du Mont" font l'objet d'une procédure de mise en conformité, initiée par le Conseil municipal précédent.

Notre source nous fournit la majeure partie de notre consommation, qui est complétée par une adduction provenant du Syndicat du Breuil. Ces deux approvisionnements nous permettent d'assurer la distribution d'environ **70m³ d'eau potable chaque jour** aux abonnés. L'eau est régulièrement analysée par l'Agence Régionale de Santé. Vous pouvez retrouver les résultats de ces analyses sur l'affichage municipal et sur notre site internet.

Le réseau de distribution est long de plus de 4700 mètres. Certaines portions sont très anciennes : parfois datées de 1936 ! Le réseau a connu de nombreuses fuites sur les dernières années ; des travaux de renouvellement des parties les plus anciennes sont à prévoir.

Cette année, des membres du Conseil municipal viendront procéder au **relevé des index de consommation** et nous identifierons les compteurs les plus anciens, pour procéder à leur remplacement par des compteurs neufs.

Merci de laisser libre les accès à vos compteurs d'eau !

Petites astuces pour économiser l'eau

Installez des "mousseurs" sur vos robinets. Un petit achat de quelques euros pour des dizaines de m³ économisés, chaque année.

Nettoyez vos "mousseurs" en les faisant tremper une nuit dans du vinaigre blanc : résultat garanti !

Préférez les toilettes avec des chasses d'eaux modernes : 6 à 8 litres suffisent là où d'anciens WC consomment 25 litres.

Ne négligez pas les fuites "goutte à goutte" sur vos installations : jour après jour, ce sont des milliers de litres qui partent en pure perte.

Installez des récupérateurs d'eau sur vos chéneaux : l'eau de pluie est parfaite pour arroser votre jardin ou laver votre voiture.

N'hésitez pas à renouveler votre électroménager : les lave-linges et lave-vaisselles modernes consomment nettement moins d'eau ... et d'énergie.

Stop aux fuites !

Vous constatez une forte humidité quelque part, une flaque d'eau par temps sec, vous subissez une baisse de pression, votre compteur tourne sans raison ? Contactez vite la commune ! Notre ressource en eau est précieuse, économisons-là ensemble.

Répartition de la consommation en eau potable, par usage

(source : gerlo.net)

